



attac

Le Courriel d'information

n° 193 – Mardi 12 décembre 2000.

1 MOIS DE PRISON POUR UN CANIF ET UN CAMEMBERT

Dans ce numéro

- 1- Nice 2000 – Gothenburg 2001
- 2- Brèves d'OMC
- 3- Dakar 2000 - Programme
- 4- Dakar 2000 - Pistes pour des alternatives
- 5- Marins abandonnés
- 6- Stop aux OGM
- 7- Vous avez rendez-vous avec ATTAC
- 8- Calendrier international

En bref...

1- Nice 2000 – Gothenburg 2001. Alors qu'ATTAC Suède s'apprête à naître officiellement le 6 janvier prochain et à organiser une manifestation pour le premier sommet européen sous présidence suédoise, 2 jeunes espagnols à Nice sont condamnés à un mois de prison ferme pour un couteau de poche planté dans un camembert.

2- Brèves d'OMC. Le programme des deux prétendants au trône de la Maison blanche qui n'en finissent pas de cours suprême en cours suprême de batailler à force d'avocats par rapport à l'OMC et aux différentes institutions financières internationales. A noter aussi que l'OMC est SDF pour son prochain Round. A suivre...

3- Dakar 2000 – Programme. Cette semaine à Dakar se tient une rencontre internationale autour de la dette.

4- Dakar 2000 – Pistes pour des alternatives. L'une des contributions au débat pour sortir du cycle infernal de la dette et réellement parlé de développement. Ces propositions résonnent tout particulièrement alors que l'Argentine doit affronter les recettes éculées du FMI et de la BM.

5- Marins abandonnés. Battant pavillon de complaisance, des bateaux sont immobilisés dans des ports en laissant leur équipage sans ressource et sans solution.

6- Stop aux OGM. A l'occasion de la réunion internationale à Montpellier sur les OGM (voir les Courriels précédents pour plus d'informations), des mobilisations sont prévues cette semaine.

Nice 2000 – Gothenburg 2001

Alors que nos amis suédois d'ATTAC se préparent à lancer officiellement l'association dans leur pays le 6 janvier et organisent une manifestation pour le premier sommet européen sous présidence suédoise à Gothenburg peu après, voici quelques brèves rédigées par le collectif des Alpes maritimes qui viennent compléter le communiqué d'ATTAC publié dans notre dernier numéro. ATTAC Suède quant à elle, est déjà une réalité avec quelques milliers

d'adhérents et des groupes locaux. Vous pouvez les contacter et les encourager à sverige@attac.org

1- Le Collectif 06 remet les pendules à l'heure (Communiqué de presse)

"Jeudi 7 décembre 2000 à NICE, après la manifestation citoyenne organisée pour faire entendre la voix des peuples, des incidents ont eu lieu. Le Collectif des Alpes-Maritimes pour un Contre Sommet condamne les provocations



attac

policières qui sont à l'origine de ces incidents. Il se dissocie des exactions commises en marge de la manifestation pacifique. Il proteste contre les arrestations arbitraires effectuées à cette occasion. Il s'élève contre les violences policières dont ont été victimes de nombreux manifestants et non l'inverse comme les pouvoirs publics ont tenté de le faire croire en manipulant les faits. Il rappelle que les pouvoirs publics ont violé leur propre législation (traité de Schengen) en interdisant l'accès en France de 1.500 manifestants italiens. Ce dernier fait ainsi que le refus d'accorder aux organisateurs les lieux nécessaires à la bonne tenue du contre-sommet discréditent totalement le discours des autorités sur la condamnation de la violence."

Le Collectif des Alpes Maritimes pour un contre-sommet européen Pour une Europe Sociale et Solidaire

2- Invisibles pour de bons

Les Italiens de Ya Basta (environ 1000 personnes) qui avaient réservé et payé leur billet de train pour venir à Nice n'ont pas réussi à passer la frontière. Raison invoquée: la SNCF n'avait plus de locomotive disponible pour assurer la liaison Vintimille/Nice. La véritable raison ne serait-elle pas plutôt d'empêcher ces militants, qui ont développé des techniques de protestation pacifique, de faire la preuve de leur efficacité en France?

Jamais vus sur le territoire des droits de l'homme, ces Invisibles tout de blanc vêtus qui ont coutume de s'approcher au plus près des forces de l'ordre bras en l'air, pourront toujours se satisfaire d'avoir ainsi échappé aux arrestations: pas vus, pas pris, comme dirait Pierre Carl, dont le dernier film, un documentaire sur Pierre Bourdieu, a été projeté, le jeudi soir en avant-première aux Diables Bleus.

3- Arrêtés, jugés et condamnés

Sur les 8 jeunes Basques qui ont été interpellés le jeudi après-midi, alors qu'ils s'étaient réfugiés dans un square à proximité de la salle Leyrit pour fuir les lacrymos, 6 ont été relâchés et 2 placés en garde à vue.

Jugés en comparution immédiate le lendemain, Ana Romero et Alberto Ramirez, tous deux membres d'une association de chômeurs, ont été condamnés à 1 mois de prison ferme et 2 ans d'interdiction de territoire.

Leur avocat, mobilisé par la cellule juridique mise en place par le Collectif 06 avec l'aide de la LDH, avait pourtant plaidé la nullité pour absence de traducteur lors de l'arrestation et de la détention. Le policier a du reste retiré sa plainte. Mais le procureur s'est appuyé sur l'existence d'un petit canif planté dans un camembert dans leur sac à dos pour démontrer qu'il s'agissait bien de 2 jeunes casseurs, armés et prêts à en découdre avec les forces de l'ordre.

Une condamnation pour l'exemple plutôt qu'un exercice de la justice

Contactez le Collectif :

collectifnice2000@wanadoo.fr ou contre-sommet.nice@ras.eu.org 04 93 62 45 44 et 06 70 12 53 10. Notre local: c/o CLAJ-ecs, 31 Av du Maréchal Lyautey - 06000 Nice
permanente: Carole Faure

Vous pouvez retrouver les photos d'ATTAC ainsi que les vidéos de l'invasion de Monaco filmé par l'AMIC à partir de <http://attac.org/nice2000/>

Brèves d'OMC

1- Les programmes de Bush & de Gore en matière commerciale, sociale et environnementale

Concernant l'inclusion ou non des normes sociales et des mesures de sauvegarde environnementales dans les accords commerciaux à venir, Gore a promis de ne signer que ceux qui incluraient ces dispositions alors que Bush préfèrent qu'elles restent distinctes des accords commerciaux. Pour Ch. Barshefsky, la représentante US au Commerce, la politique commerciale du pays ne devrait pas connaître beaucoup de changements car "la direction que le pays doit prendre est très claire... Nous devons pouvoir développer les marchés étrangers et y accéder facilement". La position de Gore inquiète cependant les milieux d'affaires car ils pensent que l'approche sociale et environnementale dans un cadre d'accords commerciaux pourrait empêcher la tenue d'un nouveau round de négociations.

Concernant le rôle du FMI et de la Banque Mondiale, Bush, s'il reconnaît leur rôle, estime qu'ils ne devraient être utilisés que lors de crises. Certains pensent que son administration pourrait diminuer le rôle de ces institutions dans les PVD. La position de Gore sur les institutions de Bretton Woods a été moins claire mais on pense qu'il continuera à maintenir la même relation avec elles. Il est en faveur de plus



attac

grands efforts du Fonds pour contenir les crises financières. Pendant la campagne, il a exprimé son intention de réduire la corruption dans les agences et d'augmenter vraisemblablement les financements US de ces institutions.

Au sujet des changements climatiques, Gore soutient le Protocole de Kyoto sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre. Il a déclaré qu'il encouragera les nouvelles technologies en matière énergétique et qu'il accordera des abattements fiscaux aux sociétés et aux particuliers qui se tourneront pour leurs habitations, leurs voitures et leurs entreprises vers des énergies plus favorables à l'environnement. Bush tout au contraire est opposé au Protocole de Kyoto. Il accordera des abattements fiscaux pour l'utilisation de l'éthanol. Il soutient les efforts étatiques de réduction de la pollution par les centrales thermiques.

Leur point commun est de trouver le moyen d'obtenir l'accord du Congrès pour traiter directement des questions commerciales (fast-track), le Congrès ne pouvant alors qu'approuver ou rejeter les accords en bloc, mais pas les amender. Tous deux sont en faveur d'étendre l'ALENA (avec le Canada et le Mexique) à l'ensemble de l'Hémisphère.

2- Pluie de critiques de la nouvelle législation US anti-dumping

Le Japon (appuyé par l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, l'UE, l'Inde, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et la Corée du Sud) ont violemment critiqué les propositions anti-dumping contenues dans la loi budgétaire de 2001 sur l'Agriculture. Une lettre conjointe de l'UE, du Canada et du Japon avait demandé au Pdt Clinton d'y mettre son veto. Le Japon estime que la redistribution des droits anti-dumping aux industriels US auraient pour effet de protéger doublement les entreprises. En outre, ces versements pourraient encourager les sociétés US à déposer plainte, exagérant leurs préjudices et détournant l'attention de la recherche d'autres solutions constructives. Des discussions ont déjà commencé entre l'UE et le Japon et ce pays a annoncé son intention de déposer plainte devant l'OMC contre la législation US.

3- Le lancement d'un nouveau round ne semble pas pour demain. Triste ambiance à Genève.

Malgré les efforts permanents de l'UE pour recueillir des soutiens en faveur d'un nouveau round, il semblerait que la possibilité qu'un tel

événement survienne dans un avenir proche soit extrêmement mince. Au coeur du blocage du processus on note une foule de sujets, restés sans solution depuis Seattle : application des accords de l'Uruguay Round, négociation agricole polarisant tout le reste, relations commerciales très floues entre USA et UE et enfin, désaccord général sur le contenu et l'objectif de ce nouveau round. En outre depuis le retrait du Qatar, aucun pays ne veut le recevoir, laissant Genève, la seule ville par défaut de la rencontre éventuelle (du moins jusqu'à ce jour).

En dépit de la consternation régnant au siège genevois, l'Italie et l'Afrique du Sud se sont attelées à créer un consensus pour le lancement d'un nouveau round, chacun d'eux espérant obtenir le soutien d'un noyau d'environ 15 pays, l'Italie orientée vers les pays développés et l'Afrique du Sud vers les PVD. Leur espoir est que ces pays formeront le coeur d'un consensus beaucoup plus large pour le lancement d'un nouveau round. En l'absence d'un tel consensus, il est à craindre que le système commercial multilatéral puisse, selon les termes du Ministre sud-africain de l'Industrie "mettre la clef sous la porte d'ici 5 ans"

4- Rencontre de la Crucead pour la protection des Connaissances traditionnelles

Un des sujets les plus controversés soulevés pendant cette rencontre fut de savoir s'il fallait ou non discuter de la protection des Connaissances traditionnelles au sein des organismes de l'OMC.

Le WIPO (Organisation mondiale de la Propriété Intellectuelle) annonça la création d'un Comité Intergouvernemental sur la Propriété Intellectuelle et les Ressources Génétiques, les Connaissances Traditionnelles et le Folklore. Ce comité doit englober les représentants des Sociétés culturelles traditionnelles. Ceux-ci ont manifesté leur mécontentement de ce que le seul sujet abordé portait sur la commercialisation des connaissances traditionnelles alors que la rencontre avait été prévue pour discuter de leur protection. Ils ont rappelé les valeurs immatérielles de ces traditions (culturelles, philosophiques ou spirituelles) qui ne devaient pas être moindres que les valeurs marchandes. Ils ont demandé le renforcement des lois coutumières plutôt que l'adaptation des droits de propriété intellectuelle.

5- Le Mexique impose des droits à l'importation dans les Maquiladoras



attac

La nouvelle réglementation mexicaine obligera les sociétés d'assemblage pour l'export d'acquitter des droits de douane sur les composants qu'elles importent de pays tiers hors de l'ALENA, ce qui permettra aux maquiladoras de placer leurs productions sur le marché national sans restrictions.

Le plan de Lamy pour une plate-forme commune aux organisations internationales du travail

Devant le Comité exécutif de la CES le 26 Octobre dernier, P.Lamy fit deux propositions pour améliorer le dialogue et la coopération entre les organisations internationales traitant du monde du travail.

La première serait d'établir une plate-forme commune aux organisations internationales (OMC, OIT, CNUCED, Banque Mondiale et FMI) pour discuter des rapports entre commerce et normes sociales centrales, en insistant sur les problèmes intéressant les PVD. Ce dialogue devrait être entamé avant la prochaine Conférence Ministérielle de l'OMC.

Il a aussi souligné que le Guide de l'OCDE pour les Multinationales (adopté le 27 Juillet dernier) était "une avancée vers une plus grande reconnaissance par les investisseurs internationaux de leurs responsabilités envers ce qu'il est convenu d'appeler l'entreprise citoyenne"

6- La Russie n'intégrera pas l'OMC avant plusieurs années.

Le soutien de l'UE à l'accession de la Russie à l'OMC a été réaffirmé lors du récent sommet UE-Russie à Paris fin Octobre. Les autorités US ont cependant indiqué qu'il faudrait plusieurs années à la Russie avant d'y accéder. Ce pays avait déposé sa demande initiale en 93 et a récemment intensifié ses efforts pour accélérer le processus.

Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org Où que vous soyez, vous pouvez aider ce groupe thématique, il suffit de le contacter... Merci

Dakar 2000 - Programme

PROGRAMME SCIENTIFIQUE DE LA CONFERENCE SUR LA DETTE, DAKAR 2000 (11 AU 16 DECEMBRE) Lieu: Centre africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), Boulevard Général de Gaulle, téléphone (221) 839-7360 ;

fax (221) 821 3215. (Pour chaque thème en discussion, l'approche genre sera appliquée pour tenir compte de l'impact multidimensionnel de la dette et des PAS sur les femmes)

LUNDI 11 décembre

9h - 10h 30 Cérémonie d'ouverture. Discours de bienvenue (CONGAD) Discours de :-Jubilé Sud-CADTM-CNCD-Jubilé 2000-Coalition des femmes-Coalition des jeunes-Coalition des syndicats-Coordonnateur- Poèmes- Installation du Tribunal- Discours du Président Wade

11h30 - 13 h Introductions sur la dette et les PAS: 1) La problématique de la dette: caractère insupportable et risques systémiques Présentateurs : Kassé & SyDiscutant : Hakim Ben Hammouda 2) Rôle de la dette et des PAS dans le contexte de la mondialisation Présentateurs Samir Amin & B. Founou Discutant : Yash Tandon 3) Endettement et développement. La croissance et l'hypothèque de la dette. Présentatrice : A. Traoré. Discutant : E. Toussaint. Présidente de séance Awa Sarr Ndiaye. Rapporteur : Abdourahmane Ndiaye

14 h 30 – 17 h 30 Travaux en ateliers sur a) l'impact de la dette et des PAS sur les secteurs de:l'Education. Présidente: Mme Aminata Touré (Mali) b) La Santé Président :Denise Comanne. c) Les Activités économiques et l'emploi (Sénégal ; Mali ; RDC ; Rwanda) Président :Alioune Sow. d) Les différentes solutions et leur efficacité (y compris l'aspect juridique) (CADTM ; Jubilee South ; 50 Years Is Enough ; Jubilee 2000) Présidente: Georgine Djeutana Rapporteur: Caroline. e) Commission de Synthèse du Manifeste (CONGAD; CADTM; CNCD; Jubilé Sud; Coalitions)Président: Boubou DiopSecrétaire:

Mardi 12 décembre

8h30-10h30TRIBUNAL DES FEMMES

11-13 : Introductions sur : 1)Développement d'un paradigme alternatif au consensus de Washington : vers un paradigme des peuples africains. Prés : Samir & Founou Disc :Dr Rogate 2) Les stratégies de lutte contre la pauvreté, en réponse au CSLP de la Banque mondiale et du FMI Prés : Dot Keet Disc : B. Ashley

14 Ateliers sur les alternatives 1) Education Président: Iba Ndiaye Diadji Rapporteur: Sokhna Diouf 2) Santé Présidente : Codou BopRapporteur : Fallou Seck 3) Activités économiques et l'emploi (Goma; S. DiakitéPrésident: (ENDA) Rapporteurs : Arnaud Z & Assa Ndiaye 4) Déf. d'un Consensus des



attac

Peuples Africains comme alternative (Rogate; G. Dor; Jonah; Founou) Président (CODESRIA):
Rapporteurs: Hélène Rama Niang & Bacar Ndiaye Radi

Mercredi 13 décembre
8h 30 – 10h30 : Poursuite des travaux dans les ateliers

11-13 Poursuite des travaux sur les solutions alternatives dans les domaines de: la Santé l'Education l'économie et l'emploi b) La définition d'une contribution consensuelle des peuples d'Afrique comme alternative aux PAS Président Dr. Rogate Rapporteur (AIDC & 50 Years Is Enough Network)

14 h – 17 h 30 Poursuite des travaux en ateliers sur les stratégies et la création d'un réseau africain pour l'annulation de la dette Président: (AIDC) Rapporteur: (ISGN)

19h-minuit : Dîner & animation culturelle

Jeudi 14 décembre
8h 30 - 10h30 Plénière 1: Présentation et discussion des rapports des ateliers sur les alternatives

11 h – 12 h 30 Plénière 2: Discussion et Adoption du Manifeste Président de séance : Bouba Diop

14 h – 17 h30 Plénière 3: Présentation et adoption du projet de rapport général-Discours de clôture (personnalités ; Président CONGAD

Vendredi 15 décembre
REUNION DU JUBILE SUD & FORUM DES JEUNES POUR L'ANNULATION DE LA DETTE

Samedi 16 décembre
MARCHE DANS LES RUES DE DAKAR (à partir de 8 heures du matin à cause du Ramadan)

Plus d'informations groupe-afrique@attac.org

Dakar 2000 - Pistes pour des alternatives

Garantir à tous et à toutes la satisfaction des besoins humains fondamentaux

Selon la Déclaration universelle des droits de l'Homme, "Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les

soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires. Toute personne a droit à l'éducation, au travail et à la sécurité sociale." Pourtant, "Le Bateau ivre de la mondialisation" illustre combien les déficits en terme de développement humain sont aujourd'hui hallucinants.

Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement, 40 milliards de dollars par an pendant dix ans suffiraient à garantir à chaque habitant de la planète l'accès aux biens et services de base : "Le coût de réalisation et de maintien d'un accès universel à l'éducation de base, aux soins de santé de base, à une nourriture adéquate, à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires, ainsi, pour les femmes, qu'aux soins de gynécologie et d'obstétrique, est estimé à environ 40 milliards de dollars par an. Cela représente moins de 4% de la richesse cumulée des 225 plus grosses fortunes." (PNUD 1998, p 33). En clair, sans le proposer explicitement, le PNUD indique qu'un impôt exceptionnel de 4% sur la fortune des 225 personnes les plus riches du monde suffirait à garantir l'accès universel aux besoins humains fondamentaux. Misère du présent, richesse du possible... Rapportée à d'autres dépenses, cette somme représenterait par exemple 5% des dépenses militaires ou 4% des dépenses publicitaires annuelles dans le monde.

On ne peut attendre des logiques du marché et du profit qu'elles satisfassent ces besoins essentiels. Les 1,3 milliard de personnes privées d'eau potable et les 2 milliards d'anémiés ne disposent pas d'un pouvoir d'achat suffisant. Seules des politiques publiques résolues sont à même de garantir l'application de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Encore faut-il que les pouvoirs publics s'en donnent les moyens politiques et financiers. Cela ne se fera pas sans la pression d'un puissant mouvement social et citoyen en faveur de mesures concrètes à appliquer. Voici quelques amorces de solution.

Briser le cycle infernal de la dette

Les tenants de la mondialisation néolibérale nous disent que les pays en développement (ils y incluent l'Europe de l'Est) doivent rembourser leur dette extérieure s'ils veulent bénéficier de flux constants de financement. En réalité, depuis l'éclatement de la crise de la dette en 1982, les flux sont allés de la Périphérie vers le Centre et non l'inverse - comme le prétendent sans fondement les dirigeants des institutions financières internationales. Depuis deux décennies, on assiste à un transfert net massif



de richesses de la Périphérie vers le Centre. Le mécanisme du remboursement de la dette s'est ajouté à d'autres préexistants (échange commercial inégal, pillage des richesses naturelles et humaines) et les a puissamment renforcés. Depuis 1982, c'est l'équivalent de plusieurs plans Marshall que les populations des pays de la Périphérie ont envoyé vers les créanciers du Centre (les élites capitalistes locales prélevant au passage leur commission).

Il est justifié de prendre le contre-pied du discours officiel : il faut annuler la dette extérieure publique du Tiers Monde. A l'analyse, la dette du Tiers Monde (remboursée quatre fois depuis 1982) ne pèse pas lourd face à la dette historique, écologique et sociale que les pays riches du Nord ont contractée à son égard. La dette du Tiers Monde (pays de l'Est non compris) s'élevait en 1999 à environ 2060 milliards de dollars (dont environ 75% sont des dettes publiques), ce qui ne représente qu'un faible pourcentage de la dette mondiale qui atteint presque 40 000 milliards de dollars (l'addition des dettes publique et privée aux Etats-Unis représente à elle seule 15 000 milliards de dollars). Si la dette extérieure publique du Tiers Monde était entièrement annulée sans indemnisation des créanciers, cela représenterait une perte minime d'à peine 5% dans leur portefeuille. Par contre, pour les populations enfin libérées du fardeau de la dette, les sommes qui pourraient être utilisées à améliorer la santé, l'éducation, à créer des emplois, etc. seraient tout à fait considérables. En effet, le remboursement de la dette publique du Tiers Monde représente bon an mal an une dépense d'environ 200 milliards de dollars, soit cinq fois la somme nécessaire à la satisfaction des besoins humains fondamentaux tels que définis par le PNUD.

Une autre idée reçue est que d'importants flux de nouveaux prêts contrebalancent largement ce que le Tiers Monde rembourse. C'est faux. En 1999, le Tiers Monde a transféré vers les créanciers 100 milliards de plus que ce qu'il a reçu sous forme de nouveaux prêts (qui, par ailleurs, augmentent le stock de la dette).

Enfin, il est faux d'affirmer que le montant de l'Aide Publique au Développement (APD) neutralise l'effet négatif du remboursement de la dette. En 1999, le grand total de l'APD n'a pas dépassé 50 milliards de dollars, soit six fois moins que ce que le Tiers Monde a remboursé en service de sa dette publique. Selon la Banque mondiale, l'APD ne représentait que 0,24% du PIB des pays "donateurs", alors que l'ONU a fixé

comme objectif 0,7%. En réalité, l'APD a baissé de 33% entre 1992 et 1998 en contradiction scandaleuse avec les engagements pris à Rio de Janeiro, en 1992, par les chefs d'Etat des pays industrialisés.

Les précédents historiques en matière d'annulation de dette ont montré les effets avantageux qu'elle pouvait entraîner, notamment l'annulation de 51% de la dette de guerre allemande en 1953, annulation ayant permis à l'Allemagne de devenir la première puissance d'Europe et la locomotive de la construction européenne. D'autres précédents historiques existent : la dette de l'Etat russe en 1917, la dette des Etats d'Amérique du Sud après la crise de 1929, la dette du Japon en 1941 et 1952, la moitié des créances du Club de Paris envers la Pologne en 1991, etc. Les pays en question ont connu un développement important après les mesures d'annulation.

Certains ajoutent qu'une annulation de dette aboutit à une exclusion définitive de l'accès aux capitaux internationaux. Cette affirmation ne repose pas sur une étude sérieuse de l'histoire des crises d'endettement. Par ailleurs, elle n'a pas de sens pour la majorité des pays du Tiers Monde, car ils n'ont déjà plus guère accès à ces capitaux depuis des années. Selon le PNUD, "seuls 25 pays en développement ont accès aux marchés privés pour les obligations, les prêts des banques commerciales et les investissements de portefeuille" (PNUD, 1999, p. 31). A noter que le PNUD inclut les Etats de l'Est européen dans les 25 pays mentionnés et que l'ensemble des pays en développement ainsi conçu est composé de près de 170 pays.

Enfin, il est important de rappeler la notion de "dette odieuse" existant en Droit international et concernant une part considérable de la dette du Tiers Monde. De quoi s'agit-il ? Une dette est "odieuse" selon le Droit international, si elle a été contractée par un gouvernement non démocratique et n'a pas profité aux populations locales. "Si un pouvoir despotique contracte une dette non pas selon les besoins et les intérêts de l'Etat, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, cette dette est odieuse pour la population de l'Etat entier. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation : c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée; par conséquent, elle tombe avec la chute de ce pouvoir" (Willame, p. 186). La responsabilité des créanciers en question... La jurisprudence déclare en substance que les dettes de l'Etat doivent être contractées pour être utilisées dans



attac

l'intérêt public. Des dettes contractées et utilisées à des fins contraires aux intérêts de la nation, au vu et au su du créancier, ne répondent pas à ce critère. Les créanciers ont commis par là un acte hostile à l'égard de la population. Aussi, les créanciers ne peuvent attendre d'une nation libérée d'un pouvoir despotique qu'elle assume les dettes odieuses personnelles d'un tel pouvoir.

Plus généralement, des banquiers du Nord et des dirigeants de la Banque mondiale qui ne réagissent pas aux irrégularités en matière de coûts, de plans mal établis, de contrats suspects, adoptent un comportement hostile à l'égard de la population. La dette contractée à leurs égards, dans ces conditions, est donc nulle et non avenue .

Pour qu'une annulation de dette soit utile pour le développement humain, il est évidemment nécessaire que les sommes destinées jusque là au paiement de la dette soient versées dans un fonds de développement démocratiquement contrôlé par les populations locales. Mais une fois ce premier pas franchi en matière d'annulation de dette, il est indispensable de substituer à l'économie d'endettement international actuelle un modèle de développement socialement juste et écologiquement durable.

Un fonds international de réparation pour le développement

Pour répondre au pillage séculaire subi par le Tiers Monde et afin de rompre radicalement avec la logique actuelle, il est nécessaire de réfléchir à la constitution d'un fonds de développement de réparation historique. Ce fonds serait alimenté de diverses façons :

Rétrocéder aux citoyens du Tiers Monde les biens mal acquis par les élites du Sud: des richesses considérables accumulées illicitement par des gouvernants et des capitalistes locaux ont été placées en sécurité dans les pays les plus industrialisés avec la complicité active des institutions financières privées et la complaisance des gouvernements du Nord (le mouvement se poursuit aujourd'hui). Pensons par exemple à ce que représenterait, pour la population congolaise, la rétrocession d'une partie importante des avoirs de feu Mobutu (représentant dix fois le budget annuel de l'Etat congolais). Ces biens mal acquis doivent être versés dans un fonds de développement démocratiquement contrôlé par les populations locales. Une telle rétrocession implique que des

enquêtes sur les avoirs de ces gouvernements placés dans les banques du Nord et du Sud soient opérées. De telles enquêtes impliquent une pleine coopération internationale. Elles permettraient en outre de ne pas laisser dans l'impunité les corrompus; c'est la seule manière d'espérer voir un jour la démocratie et la transparence vaincre la corruption (étant entendu qu'un acte de corruption implique la présence d'un corrompu, mais aussi d'un corrompueur).

Taxer les transactions financières : proposition initiale du prix Nobel d'économie James Tobin (1972), développée plus tard par d'autres économistes, puis par le réseau international ATTAC (Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens), une telle taxation pourrait dégager des fonds importants pour le développement. Selon des évaluations effectuées par la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement), 1000 milliards de dollars par jour imposés à 1% procureraient 720 milliards de dollars par an. A titre d'hypothèse de travail, elle propose de couper la poire en deux : 360 milliards pour un fond social et écologique dans les pays d'origine de la transaction et 360 milliards pour un fond de redistribution pour les pays du Sud (éducation, santé, etc.). Les deux fonds seraient gérés par des conseils d'administration mixtes représentant la société civile et les gouvernements. La plate-forme internationale d'ATTAC parle quant à elle d'une taxe de 0,1% rapportant quelque 100 milliards de dollars annuels, pouvant être utilisés dans la lutte contre les inégalités, pour l'éducation, la santé publique, la sécurité alimentaire et le développement durable. Evidemment, il est impossible de déterminer avec exactitude le montant qu'une telle taxe dégagerait, vu qu'il dépend du taux de la taxe et de l'ampleur des flux financiers. Mais il semble nécessaire, vu la globalisation des marchés qui s'est opérée depuis la proposition initiale de Tobin (et notamment le développement de produits dérivés créant des passerelles entre tous les marchés), de taxer toutes les transactions financières (actions, obligations, devises et dérivés), afin que les opérateurs s'"habituent" à cette taxe de solidarité, sans chercher à l'éviter en passant par d'autres marchés.

Porter l'Aide Publique au développement à au moins 0,7% du PIB : il est intolérable que depuis que les gouvernements des pays riches se sont engagés à augmenter leur APD, celle-ci n'a cessé de fondre comme neige au soleil. Avec



attac

une moyenne actuelle de 0,24%, l'APD doit être multipliée par 3 pour atteindre les engagements pris. Sachant que l'APD représente un peu moins de 50 milliards de dollars, en la multipliant par trois, on devrait atteindre 150 milliards par an qui devraient être versés entièrement sous forme de dons (en forme de réparation, et plus comme c'est encore trop souvent le cas sous forme de crédits à l'exportation ou de prêts concessionnels).

Etablir un impôt exceptionnel sur le patrimoine des grosses fortunes : dans son rapport 1995, la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement propose d'imposer un prélèvement unique sur le patrimoine des grosses fortunes. Un tel impôt prélevé partout dans le monde permettrait de mobiliser des fonds considérables.

Une nouvelle logique de développement

A la logique actuelle de développement, qui voit les pays du Sud adopter sous la contrainte des créanciers des programmes d'ajustement de type néolibéral, il faut substituer une logique de développement endogène et intégré. Cette mutation passe par deux phases :

Mettre fin aux plans d'ajustement structurel : les plans d'ajustement ont pour conséquence d'affaiblir les Etats en les rendant dépendants de fluctuations extérieures (baisse des prix, attaques spéculatives, etc.), d'empêcher tout développement socioculturel (éducation, chômage, accès aux médicaments, etc.) et de contraindre les citoyens de la Périphérie à voir leurs revenus baisser pendant que les prix augmentent (TVA, dévaluation, désindexations, etc.). Ils doivent donc être supprimés.

Adopter un modèle de développement partiellement aut centré : de tels modèles impliquent la construction de fondations économiques intérieures suffisamment solides que pour pouvoir ensuite s'ouvrir aux échanges internationaux. Ce type de développement suppose la création de zones politiquement et économiquement intégrées, l'émergence de modèles de développement endogènes, un renforcement des marchés intérieurs, la création d'une épargne locale pour les financements locaux, le développement de l'éducation et de la santé, la mise en place d'un impôt progressif et de mécanismes de redistribution des richesses, une diversification des exportations, une réforme agraire garantissant un accès universel à la terre aux paysans, etc. A l'architecture mondiale actuelle, dont la logique impose à une

Périphérie d'apporter les matières premières et la main d'œuvre bon marché à un Centre détenant capitaux et technologies, il faut substituer des regroupements économiques régionaux. Seul un tel développement aut centré permettrait l'émergence de relations Sud-Sud, condition sine qua non au développement économique du Tiers Monde (et par extension du monde). Ces zones intégrées pourraient se doter de pouvoirs régionaux ayant un pouvoir de régulation économique et sociale. Modifier les règles du commerce mondial qui, en l'état actuel, impliquent conjointement un protectionnisme des pays du Nord envers les produits du Sud et une ouverture totale des marchés du Sud aux produits du Nord. Non seulement cette logique doit être inversée (large accès des produits du Sud aux marchés du Nord, combiné à une certaine dose de protectionnisme du Sud, notamment pour acquérir une souveraineté alimentaire), mais les règles du commerce mondial doivent en outre être subordonnées à des critères environnementaux, sociaux et culturels stricts. La santé, l'éducation, l'eau ou la culture doivent être évacuées du champ du commerce international.

Rétablir des mécanismes de contrôle des capitaux

Contrôler les mouvements de capitaux, afin que l'afflux de capitaux internationaux ne débouche plus inlassablement sur des reflux dévastateurs. Une mesure appropriée pourrait être l'établissement d'un dépôt temporaire et obligatoire, imposant à toute entrée de capital un dépôt conjoint d'un an d'une valeur de 30% de la somme investie. Après un an, ce dépôt serait restitué à l'investisseur (encouragé à n'investir qu'à long terme). Le dépôt serait non rémunéré. De nombreuses autres mesures de contrôle existent, notamment l'imposition de détenir les actions et obligations pendant au moins un an avant de les revendre, restreindre la convertibilité de la monnaie aux transactions commerciales (excluant donc les activités financières), imposer une forte taxe en cas de fluctuation excessive (comme le propose l'économiste Bernd Spahn), etc.

Re-réglementer les marchés financiers : la déréglementation des marchés financiers a entraîné un développement totalement démesuré de la spéculation financière. L'absence de tout contrôle et de règle est particulièrement de mise sur les opérations dérivées de gré à gré, où des produits financiers complexes sont chaque jour inventés dans le seul but de



attac

spéculer durant un temps déterminé C'est notamment le cas avec les produits corridors, avec lesquels deux investisseurs peuvent par exemple spéculer sur la corrélation entre le cours du blé et celui du pétrole sur une période d'un mois (on dira que le blé et le pétrole sont des actifs 'sous-jacent' desquels 'dérivent' l'opération). Si la corrélation entre les deux cours restent dans une marge (un corridor) prédéfinie par les deux parties, un des spéculateurs gagnent. Si la corrélation dépasse ces marges, c'est l'autre spéculateur qui empêche la mise. On comprend aisément que les deux parties n'ont cure dans ce cas de la nature de ces deux 'sous-jacents' : le blé et le pétrole n'ont d'intérêt pour eux qu'en tant que variables sur lesquelles pouvoir spéculer pendant un mois (on peut remplacer le blé et le pétrole par n'importe quel actif : action, devise, indice boursier, etc.). Et l'économie réelle voit ces cours fluctuer suite à de telles opérations ayant pour unique but de faire de l'argent avec de l'argent. Il est temps de re-réglementer les marchés financiers, en commençant par assurer une "traçabilité" de toutes les opérations financières (déterminer clairement qui fait quoi et dans quel but) et réglementer en conséquence.

Supprimer les paradis fiscaux qui ont pour effet de gonfler la bulle financière et de fragiliser les économies licites (entre 500 et 1500 milliards de dollars sont blanchis annuellement).

Mesures annexes

Réduire drastiquement la production d'armes : alors que l'austérité est prônée aux quatre coins du monde, la réduction des budgets militaires reste un sujet tabou. Il est pourtant indispensable de rompre avec la logique actuelle. La responsabilité des pays riches du Nord est grande en la matière, puisque trois pays concentrent 80% des ventes d'armes dans le monde (les Etats-Unis - à hauteur de 50% -, la France - 15% - et le Royaume-Uni - 15% -).
L'émancipation des femmes : comme le souligne la Marche mondiale des Femmes, "la situation faite aux femmes ne peut s'expliquer que par la force conjuguée de deux phénomènes mondiaux : le capitalisme néolibéral et le patriarcat qui se nourrissent l'un l'autre et se renforcent mutuellement pour maintenir la très grande majorité des femmes dans une infériorisation culturelle, une dévalorisation sociale, une marginalisation économique, une "invisibilisation" de leur existence et de leur travail, une "marchandisation" de leur corps, toutes situations qui s'apparentent à un

véritable "apartheid" ". La Marche propose de bâtir un monde d'égalité entre les femmes et les hommes, un monde où les femmes seraient libérées de toute forme de violence, d'exploitation incluant la violence domestique, le viol, la prostitution, le trafic des femmes, le harcèlement sexuel, la violence sociale et la violence étatique. La Marche propose de s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté et de la violence faite aux femmes et avance des revendications précises.

De nombreuses autres mesures doivent être prises au Nord comme au Sud, mais nous n'avons évidemment pas la place ici pour les citer toutes. Mentionnons en vrac : le droit universel à l'emploi par une réduction radicale du temps de travail s'opposant à la logique actuelle qui voit des chômeurs coexister avec des salariés surchargés et rongés par le stress ; la libre circulation et le libre établissement des personnes ; la rupture au Nord avec le mécanisme de la dette publique qui engendre des politiques d'austérité et des transferts massifs des revenus des citoyens vers les détenteurs de capitaux, etc. D'autres débats plus complexes sont à mener sur le revenu universel de citoyenneté, l'établissement de clauses sociales, etc.

Comme le note Riccardo Petrella : " C'est par la promotion du bien commun que l'urgence de politique peut être satisfaite. Ce qui signifie d'abord la sauvegarde ou le rétablissement des conditions vitales de l'existence de milliards d'êtres humains (l'air, l'eau douce, les océans, l'énergie solaire, etc.), qui doivent acquérir le statut de biens communs patrimoniaux de l'humanité (...). Deuxième série de chantiers politiques planétaires : la sécurité commune (alimentaire, environnementale, financière, sanitaire), la paix, la diversité culturelle, la répression des crimes contre l'humanité. A cet égard, l'urgence de politique porte sur la définition et la mise en place d'un nouveau système financier et monétaire mondial et de nouvelles règles du commerce international, en rupture avec les normes du Fonds monétaire international (FMI) et de l'OMC... " (in Le Monde diplomatique, août 1999).

TOUSSAINT Eric et ZACHARIE Arnaud, Le Bateau Ivre de la Mondialisation. Escapes au sein du village planétaire, CADTM –Bruxelles / SYLLEPSE - Paris, 2000, 264pp. ISBN 2-9600254-0-7 cadtm@skynet.be

Marins abandonnés



attac

"l'Africa Queen ne répond plus"

Depuis le 24 septembre 1998, 9 marins africains sont abandonnés sur leur bateau l'OLGA J anciennement appelé "Africa Queen " dans le port de Bourgas en Bulgarie. Navire construit en 1956 qui a effectué pendant de nombreuses années le transport des réfugiés pour UNHCR, racheté par un armateur grec qui venait pour des réparations, il n'a plus quitté son quai, l'armateur ayant disparu. Ces marins qui mendient chaque jour leur nourriture ne survivent que grâce à la générosité des autres équipages de passage. Trahis par le syndicat qui les défendait très probablement en collusion avec les autorités du port et leur ex-capitaine, ils refusent de quitter le navire avant d'avoir touché les deux années d'arriérés de salaires qui leurs sont dus mais surtout que leur cas soit reconnu comme violation des droits de l'homme. Ne pouvant envoyer d'argent à leurs familles certains ont tout perdu, il ne leur reste que l'espérance de rentrer un jour chez eux victorieux et dignes. Un premier procès a eu lieu contre la compagnie qui les employait, qu'ils ont à l'étonnement général perdu, la mise aux enchères du navire seul espoir pour eux de percevoir quelques indemnités n'a amené aucun acheteur. Depuis 1997, 29 navires ont ainsi été abandonnés en France, de l'ordre de 200 dans toute l'Europe et entre 1990 et 2000, plus d'une cinquantaine sur les côtes d'Afrique, des milliers de marins ont été floués par des compagnies de navigation basés dans des paradis fiscaux dans l'indifférence quasi-générale et avec la caution des états. La situation locale dans la très corrompue Bulgarie est très préoccupante. La police des frontières est déjà intervenue avec violence pour aider l'ex-capitaine à récupérer tous les documents et outils de navigation sans en référer à sa hiérarchie. Par deux fois ils ont refusé l'offre de syndicats et d'associations d'être rapatriés avec billet d'avion payé et 200 dollars en poche. Par deux fois ils ont refusé d'oublier, de se résigner. Tout le monde veut qu'ils partent et que l'affaire soit classée, tout le monde sauf eux. La Bulgarie frappe à la porte de l'Europe, la commission européenne travaille sur des projets de directives concernant le transport maritime, une soumission à la cour européenne des droits de l'homme est en préparation. N'est il pas temps de nous mobiliser pour que justice soit rendue à ces marins ?

Olivier Aubert. Reporter. 86 rue de Bagnolet ; 75020 Paris. Tél : 01.43.72.27.60. Fax : 01.40.24.28.66. Port: 06.82.48.60.00. email : o.aubert@free.fr

Stop aux OGM

Du 11 au 15 décembre 2000 à Montpellier, se déroulera un sommet intergouvernemental des Nations Unies, sur le protocole biosécurité adopté à Montréal en janvier 2000. Ce sommet traitera particulièrement de la commercialisation des OGM et du principe de précaution.

Stop aux OGM

Ce n'est pas aux experts ni aux politiques soumis aux multinationales de l'agro alimentaire à décider à notre place :

Non à la culture des OGM en plein champ
Non à la commercialisation des OGM

Nous refusons de risquer nos vies pour augmenter les profits des multinationales de l'agro-alimentaire. Nous voulons une agriculture débarrassée de la logique de profit. Nous voulons une alimentation saine à la portée de tous.

Non au brevetage du vivant

Non à la privatisation du patrimoine de l'humanité. Aujourd'hui des multinationales prennent des brevets sur le vivant afin de le commercialiser à leur profit exclusif. Cette politique a des conséquences globales qui pèsent en particulier sur les pays en voie de développement : Exemple 1 : Les agriculteurs sont privés du droit de réutiliser leurs semences ; Exemple 2 : Les plantes utilisées traditionnellement dans la pharmacopée deviennent propriété exclusive des trusts pharmaceutiques... Deux à trois variétés d'OGM subsisteront au lieu des dizaines de milliers d'espèces existant actuellement : Danger pour la biodiversité. Au delà de ces deux questions, les manipulations transgéniques en milieu médical soumises au marché présentent des risques. Par un recours systématique au lobbying, les multinationales font pression sur les politiques et confisquent le droit au débat. Ils fonctionnent dans le secret sans informer les opinions publiques. Le gouvernement français doit ouvrir un débat au Parlement.

Nous voulons l'information, le débat, le contrôle. Mobilisons-nous, tous au Peyrou mercredi 13 décembre à 16 H. Cette manifestation sera suivie d'un débat à 18 H salle Rabelais, avec Jean Pierre Berlan (ATTAC) et Guy Kastler (Confédération Paysanne)



attac

Organisations signataires : ATTAC,
Confédération Paysanne Languedoc Roussillon,
Chiche!, MAN, FSU, Union syndicale G10
Solidaires, FA, LCR, les Verts, les Amis du Monde

Diplomatique, Syndicat de la Magistrature, Bede,
Rencontres Marx Languedoc, Les Amis de
Politis.

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/rdv/>>

- Mardi : CHALONS EN CHAMPAGNE – AIX EN PROVENCE – SALON DE PROVENCE – VILLEFAGNAN – POITIERS
- Mercredi : IVRY SUR SEINE – PARIS 13 – GRENOBLE – PARIS 19 – MARSEILLE – PARIS 11 – VIERZON - MONTPELLIER
- Jeudi : BE : NAMUR – ES: MADRID – FR: PARIS 13 – DUNKERQUE – ST PIERRE D'OLERON – RENNES - BOURGES
- Vendredi : LU: LUXEMBOURG VILLE – LILLE – ST JEAN D'ANGELY – ARTOIS – MONTREUIL - CRAON

Calendrier international.

D'ici à la semaine prochaine voici quelques rendez-vous internationaux. Si vous souhaitez en savoir plus merci de consulter <<http://www.globenet.org/aitec/calendrier/calendrier.htm>>. Pour compléter ce calendrier, merci d'envoyer toute information à : aitec@globenet.org

- 12/12 : Première réunion du comité intergouvernemental pour le protocole de Carthagène (ou protocole Biosécurité) Montpellier, France // Rencontres DAKAR 2000 sur la dette Dakar, Sénégal, à l'initiative du CADTM
- 13/12 : Première réunion du comité intergouvernemental pour le protocole de Carthagène (ou protocole Biosécurité) Montpellier, France // Rencontres DAKAR 2000 sur la dette Dakar, Sénégal, à l'initiative du CADTM
- 14/12 : Première réunion du comité intergouvernemental pour le protocole de Carthagène (ou protocole Biosécurité) Montpellier, France // Rencontres DAKAR 2000 sur la dette Dakar, Sénégal, à l'initiative du CADTM
- 15/12 : Première réunion du comité intergouvernemental pour le protocole de Carthagène (ou protocole Biosécurité) Montpellier, France // Rencontres DAKAR 2000 sur la dette Dakar, Sénégal, à l'initiative du CADTM